

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation internationale, l'OIM agit avec ses partenaires de la Communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration, de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le document et de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Éditeur :

Organisation internationale pour les migrations Ouagadougou, Burkina Faso Quartier Ouaga 2000 – Arrondissement 12, Secteur 52 01 BP 6076 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél.: (+226) 25 37 40 38

Courriel: oimouagadougou@iom.int Internet: www.iom.int

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM. Cette publication n'a pas été approuvée par l'Unité des Publications de l'OIM (PUB).

Photo de couverture : Légende. © OIM août 2019 Kadidia Brigitte Loncili

Tous droits réservés. Tout reproduction, même partielle, de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xénographie, par bande magnétique ou autre.

INTÉGRATION DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION LOCALE : Cas des communes de Mané et de Bokin

Cas des communes de Mané et de Bokir dans les régions du Centre-Nord et du Nord au Burkina Faso

Septembre 2020

REMERCIEMENTS

Le présent rapport d'études « Intégration du Lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique dans la planification locale : cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord au Burkina Faso » a été réalisé par la Consultante Brigitte Kadidia LONCILI, grâce au Fonds de l'OIM pour le développement dans le cadre la mise en œuvre du Projet « Renforcement des capacités des autorités locales au Burkina Faso afin d'intégrer la Migration, l'Environnement et le Changement Climatique dans la planification locale ». Ce projet vise à accompagner les institutions du Burkina Faso pour une meilleure planification locale intégrant les questions migratoires et environnementales.

Pour la réalisation de la présente publication, nos remerciements s'adressent à tous les partenaires gouvernementaux, institutionnels et aux bénéficiaires des communes de Mané et de Bokin pour leur fructueux collaboration, appui et mobilisation lors des **focus group**; plus particulièrement :

- Le Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable (SP/CNDD) relevant du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique ;
- Les collectivités territoriales des régions du Centre-Nord et du Nord ;
- Les services déconcentrés de l'État des provinces du Sanmatenga et du Passoré;
- Les populations et groupements des communes de Mané et de Bokin.

Enfin, nos remerciements vont naturellement à l'endroit de l'équipe de l'OIM qui a contribué à l'appui continu au projet à travers son aide au niveau de la gestion, de la documentation, de la rédaction et des conseils spécialisés tout au long de la réalisation du présent rapport d'études. Nous avons nommé : Abibatou WANE (OIM Burkina Faso), Hind AÏSSAOUI BENNANI (Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre), Anna Gaëlle CHESNIER PINA (Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre), Marie Stella NDIAYE (OIM Burkina Faso) et Bénédicte Emmanuelle YAMEOGO (OIM Burkina Faso).

AVANT-PROPOS

Les aléas environnementaux sont un des composants directs ou indirects des migrations internes et internationales. En plus des raisons économiques et sociales, l'environnement demeure un déterminant non négligeable de la mobilité humaine. Cette mobilité peut s'avérer en migration forcée provoquée par un environnement instable, dont la raréfaction de l'eau et des terres cultivables, les conflits pour la gestion des ressources naturelles et les catastrophes. De plus, le changement climatique participe à exacerber la vulnérabilité de l'environnement et, dès lors, des populations. En effet, Bechard L. (2018) affirmait que « Malgré qu'il soit laborieux et peu évident d'établir un lien direct entre les changements climatiques et la migration, surtout dans les cas de dégradations lentes de l'environnement, ce phénomène est de plus en plus reconnu comme un facteur contribuant à la décision de migrer, mais aussi comme un frein au développement ... ».

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a commandité la présente étude, sous la division de Migration, Environnement et Changement Climatique (MECC), intitulée : « Intégration du lien entre migration, environnement et changement climatique dans la planification locale : cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord au Burkina Faso ». Cette division a publié plus de 30 titres consacrés au lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique, réalisés au-delà de l'Afrique et du Burkina Faso. Ainsi, cette étude pilote vise à donner les prémices de recherche sur la thématique MECC au Burkina Faso et servir de base pour les futures recherches sur la thématique dans d'autres régions du pays.

L'intégration du lien Migration, Environnement et Changement Climatique, soit le nexus MECC, dans les stratégies nationales et locales se présente comme une opportunité pour créer des populations résilientes. Les stratégies et politiques sur les thématiques de migration, environnement et changement climatique sont élaborées séparément. Cela ne favorise pas la gestion d'une migration sûre, ordonnée et régulière, vu la lacune d'une vision holistique des causes profondes de la migration. Les politiques et stratégies prenant en compte le nexus doivent être élaborées selon une approche participative et multi-acteurs. Dès lors, il convient d'inclure le nexus dans la planification locale afin d'exploiter le potentiel de la migration et de créer un environnement résilient face aux effets négatifs du changement climatique et de la dégradation environnementale.

TABLE DES MATIÈRES

3	REMERCIEMENTS
5	AVANT-PROPOS
8 8 9 9	LISTE DESTABLEAUX, CARTES, GRAPHIQUES ET ABRÉVIATIONS Liste des tableaux Liste des cartes Liste des graphiques Liste des acronymes et abréviations
10	GLOSSAIRE
12	RÉSUMÉ EXÉCUTIF
14 14 16	INTRODUCTION Contexte Objectifs
17 18 18	MÉTHODOLOGIE Recherche documentaire Collecte de données
21	PARTIE I : LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BURKINA
22	Profil migration, environnement et changement climatique des communes de Mané et de Bokin
22 24 25 29	 I.I. Présentation générale de la commune de Mané I.2. Présentation générale de la commune de Bokin I.3. Différents dynamiques migratoires des communes de Mané et de Bokir I.4. Principaux enjeux environnementaux dans les communes de Mané et de Bokin
34	Analyse du lien entre migration, environnement et changement climatique de Mané et de Bokin
35	2.1. Annalyse du lien entre migration, environnement et changement climatique de Mané
36 37	2.2. Annalyse du lien entre migration, environnement et changement climatique de Bokin2.3. Perceptions des acteurs des communes de Mané et Bokin

39	PARTIE II : STRATÉGIES ET POLITIQUES AU BURKINA FASO
40	I. Cadre politique et juridique de la migration
41	2. Cadre politique et juridique de l'environnement et du changement climatique
43	3. Cadre politique et juridique du NEXUS MECC
45	PARTIE III : GOUVERNANCE LOCALE ET OPPORTUNITÉS D'INTÉGRATION DU NEXUS MECC DANS LA PLANIFICATION LOCALE
46	I. Enjeux de gouvernance locale du NEXUS MECC
47	I.I. Cadre légal et institutionnel de la gouvernance et de la planification locale au Burkina Faso
48	1.2. Compétences des municipalités en matière de MECC
49	2. Cartographie des acteurs intervenant en matière de MECC au Burkina Faso
49 50	2.1. Cartographie des acteurs onusiens2.2. Cartographie des acteurs nationaux
52	3. Les opportunités d'intégration du nexus mecc dans la planification locale au Burkina Fasc
52	3.1. Phase préparatoire
54 54	3.2. Phase de démarrage 3.3. Phase de diagnostic
55	3.4. Phase de planification
56	3.5. Phase de mise en œuvre du plan
57	4. Recommandations
57	4.1. Recommandations par domaine et secteur
59	4.2. Recommandations sur les bonnes pratiques

62 CONCLUSION

64 BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

LISTE DES TABLEAUX, CARTES, GRAPHIQUES ET ABRÉVIATIONS

LISTE DESTABLEAUX

Tableau I : Activités menées et acteurs concernés

Tableau 2 : Dynamique du couvert végétal de la commune de Mané de 2002 à 2012 Tableau 3 : Dynamique du couvert végétal de la commune de Bokin de 2002 à 2012

Tableau 4 : Lois et politiques sur la migration au Burkina Faso

Tableau 5 : Lois et politiques sur l'environnement et le changement climatique

au Burkina Faso

Tableau 6 : Conventions et ententes internationales signées par le Burkina Faso

Tableau 7 : Acteurs onusiens
Tableau 8 : Acteurs nationaux

Tableau 9 : Recommandations des services techniques et des communautés locales

de Mané et de Bokin

Tableau 10 : Bonnes pratiques du volet environnement et changement climatique

LISTE DES CARTES

Carte I : Localisation de la zone d'étude

Carte 2 : Villages administratifs de la commune de Mané Carte 3 : Villages administratifs de la commune de Bokin

Carte 4 : Flux migratoires internationaux en provenance de la commune de Mané Carte 5 : Flux migratoires internationaux en provenance de la commune de Bokin

Carte 6 : Flux migratoires internes de la commune de Mané Carte 7 : Flux migratoires internes de la commune de Bokin

Carte 8 : Villages de départ et de destination intra-communale de Mané Carte 9 : Villages de départ et de destination intra-communale de Bokin

Carte 10: Évolution de l'occupation des terres de la commune de Mané de 2002 à 2012 Carte 11: Évolution de l'occupation des terres de la commune de Bokin de 2002 à 2012

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphiques I et 2 : Représentativité des femmes et des hommes lors des focus group

Graphique 3 : Pluviométrie et nombre de jours de pluie à Mané Graphique 4 : Pluviométrie et nombre de jours de pluie à Bokin Graphique 5 : Températures annuelles de 2004 à 2008 à Bogandé

Graphique 6 : Cinq principaux impacts de la migration sur les villages de départ de Mané

et de Bokin

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ANAM-BF : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso

CC : Changement Climatique

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique CODESUR : Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

COP : Conférence des Parties

COPROSUR : Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation CORESUR : Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation DPEEVCC : Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Économie Verte

et du Changement Climatique

DREEVCC : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Économie Verte

et du Changement Climatique

DREP : Direction Régionale de l'Économie et de la Planification

FFOM : Forces Faiblesses Opportunités Menaces
IDR : Institut de Recherche pour le Développement
ISSP : Institut Supérieur des Sciences de la Population

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie LPDRD : Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

MINEFID : Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIM : Organisation internationale pour les migrations

PCD : Plan Communal de Développement

PNDES: Plan National du Développement Économique et Social

PRD : Plan Régional de Développement RAF : Réorganisation Agraire et Foncière

REDD+ : Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation Forestière SP-CNDD : Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable

SPSS : Statistical Package for Social Sciences

TDR : Termes de Référence

GI OSSAIRF²

Adaptation (liée à la migration)

La migration et la mobilité sont des stratégies d'adaptation dans toutes les régions du monde confrontées à la variabilité du climat. Dans le contexte de la mobilité, l'adaptation s'entend au sens large du terme et englobe la migration forcée et volontaire, la migration interne et transfrontalière, les effets positifs et négatifs de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sur la migration, les déplacements et la réimplantation planifiée (GIEC, 2012).

Changements climatiques

Changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables (CCNUCC, 1992).

Changements environnementaux

Modifications à grande échelle de l'environnement physique et biogéochimique dues à des causes naturelles ou influencées par des activités humaines (y compris les accidents industriels) ou provoquées par des phénomènes à apparition subite ou à évolution lente (Foresight, 2011). Étant donné que les services écosystémiques et l'exposition au risque sont d'importants facteurs de migration, les transformations de l'environnement planétaire influeront sur le calcul des risques intervenant dans un déplacement et sur la décision des populations de demeurer dans leur habitat ou de le quitter. À ce titre, les changements environnementaux influent sur les facteurs environnementaux de la migration.

Dégradation de l'environnement

Réduction de la capacité de l'environnement à atteindre des objectifs sociaux et écologiques et à répondre aux besoins en la matière. La dégradation de l'environnement peut modifier la fréquence et l'intensité des risques naturels et aggraver la vulnérabilité des communautés. Les types de dégradations provoquées par l'homme sont variés : mésusage des terres, érosion et destruction des sols, désertification, feux de forêt, diminution de la diversité biologique, déboisement, destruction des mangroves, pollution des sols, pollution des eaux et pollution atmosphérique, changement climatique, élévation du niveau de la mer et appauvrissement de la couche d'ozone (SIPC, 2009).

Extrême climatique

Elle se produit sur une échelle de temps plus longue. Il peut s'agir de l'accumulation de plusieurs phénomènes météorologiques, comme par exemple le cumul, durant une saison ou des journées à pluviométrie modérée, inférieure à la moyenne, qui se traduit par la suite en des précipitations cumulées inférieures à la moyenne et par une situation de sécheresse (GIEC, 2012).

^{2.} Toutes les définitions ci-dessous sont extraites du glossaire MECLEP « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques », un projet mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Migrant environnemental

On appelle migrants environnementaux, les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent (OIM, 2011).

Migration interne

Mouvement de personnes d'une région à une autre à l'intérieur d'un même pays aux fins d'y établir une nouvelle résidence. Cette migration peut être provisoire ou définitive. Les migrants internes se déplacent en restant dans leur pays d'origine (comme dans le cas de la migration rurale-urbaine) (OIM, 2014).

Migration influencée par des changements environnementaux

Lorsqu'il apparaît clairement que des modifications de l'environnement influent sur les facteurs de migration, contribuant ainsi à la décision de migrer (Foresight, 2011).

Personne déplacée pour des raisons environnementales

Personnes qui se déplacent à l'intérieur de leur pays de résidence habituelle ou qui franchissent une frontière internationale, pour lesquelles la dégradation, la détérioration ou la destruction de l'environnement est la cause principale, quoique non nécessairement exclusive, de leur déplacement (OIM, 2014).

Vulnérabilité

Propension ou prédisposition à subir des effets néfastes. La vulnérabilité recouvre divers concepts, dont la sensibilité aux préjudices et l'incapacité d'y réagir et de s'adapter (GIEC, 2013).

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La migration est un processus dynamique et évolutif, ainsi qu'une question transversale qui implique les acteurs aux niveaux international, national et local. L'étude sur la thématique « Intégration du Lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique dans la planification locale : cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord au Burkina Faso » s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des autorités locales au Burkina Faso afin d'intégrer la Migration, Environnement et Changement Climatique dans la planification locale ». Financé par le Fonds de l'OIM pour le Développement, ce projet est mis en œuvre en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso à travers le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP-CNDD).

La migration, l'environnement et les changements climatiques sont interdépendants. Tout comme les changements environnementaux et climatiques causent des déplacements forcés des populations, ils ont également des effets sur les écosystèmes locaux des zones de départ et de destination. La présente étude montre que la dynamique de dégradation continue des ressources environnementales (comme des sécheresses, des fortes températures, des inondations et vents violents) et les activités anthropiques (dont l'orpaillage, l'agriculture extensive et le surpâturage) ont occasionné des mouvements de population vers des zones aux conditions environnementales et climatiques plus favorables.

Les communes ciblées de Mané et Bokin, situées dans les régions du Centre-Nord et du Nord respectivement, sont confrontées, comme d'autres communes du Burkina Faso, à un taux de chômage élevé (chez les jeunes principalement) ainsi qu'à une forte pauvreté (accentuée chez les femmes). Parallèlement, la démographie croissante rajoute une pression déjà présente sur les ressources naturelles. La conjonction de ces dynamiques, accentuée par le changement climatique, a un impact négatif à la fois sur les mouvements migratoires (comme la migration forcée et l'exode rural) et sur la gestion environnementale (comme la dégradation des terres et la conservation de l'eau). La pression sur l'utilisation des ressources naturelles est plus présente, impactant la résilience et le potentiel de développement inclusif et durable de ces territoires. Les politiques migratoires et environnementales sont généralement élaborées séparément des politiques migratoires ; ce qui permet difficilement de répondre aux défis complexes comme ceux auxquels les communes de Mané et de Bokin font face.

Sur la base des enquêtes de terrain, les conséquences au niveau des villages de départ se manifestent par le « manque de population en âge de travailler » entrainant ainsi le « manque de dynamisme socioéconomique » dans les deux communes cibles au Nord et au Centre-Nord du pays : les proportions étaient respectivement de 27% et 26% pour la commune de Mané, et de 32% et 31% pour la commune de Bokin. Les conséquences dans les villages de destination

se caractérisent surtout par la dégradation du couvert végétal dans les deux communes provoquées par la croissance démographique et les impacts environnementaux, à raison de 70% pour Mané et de 65% pour Bokin. Quant aux retombées financières, provenant de certaines activités des émigrants telles que l'orpaillage, elles sont infimes comparativement aux dommages infligés à l'environnement, à la santé des orpailleurs et des populations locales. Nonobstant ces conséquences, les fonds envoyés aux familles restées dans les villages de départ contribuent au développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes.

Selon les enquêtes de terrain, le profil des migrants concerne majoritairement les **Mossé** qui sont principalement des orpailleurs et agriculteurs, et les **Peulhs** des pasteurs. Cependant, ce sont les hommes qui émigrent le plus avec une tranche d'âge variant entre 18 et 40 ans. Dans certaines localités telles que **Yabo** et **Noungou** dans la commune de Mané, parfois les femmes accompagnent leur époux. Toutefois, ces migrations restent essentiellement internes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Banfora, Léo, ...), temporaires et de courte durée. Les émigrants internationaux généralement quittent le pays de façon définitive vers les pays limitrophes dont la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana.

Au niveau local, la prise en compte du nexus MECC dans les Plans Communaux de Développement (PCD) s'est avérée une opportunité à saisir par les acteurs concernés. L'un des principaux enjeux dans l'intégration du nexus MECC dans la planification locale est celui du maintien et du renforcement du lien entre les collectivités locales et la communauté de migrants. Pour cela, la prise en compte du nexus MECC nécessiterait la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux. Cette stratégie pourrait prendre la forme de campagnes nationales de sensibilisation ou de modules de formation à l'attention des élus locaux, des fonctionnaires et des acteurs de la société civile.

En somme, cette étude a permis de faire le diagnostic du nexus MECC et son intégration dans la planification locale dans les deux communes cibles. Elle met à la disposition des acteurs nationaux et de leurs partenaires, une base d'informations qui devrait favoriser une meilleure prise en compte du nexus dans les stratégies et politiques nationales et locales.

Mots et termes clés

Burkina Faso, régions du Centre-Nord et du Nord — Mané — Bokin — Migration — Migration environnementale — Changement Climatique — Dégradation environnementale — Adaptation — Planification locale — Enjeux et défis — Opportunités

INTRODUCTION

CONTEXTE



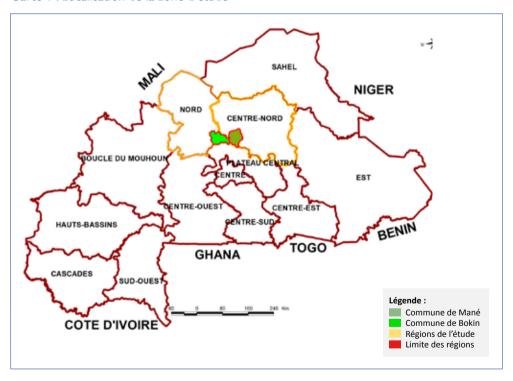
Le Burkina Faso, pays sahélien situé en Afrique de l'Ouest, compte environ 20 millions d'habitants (INSD, 2018) avec un taux de croissance de 3,5% (Population Data, 2020). Le climat du Burkina Faso est caractérisé par un climat tropical soudano-sahélien, avec une saison sèche et une saison de pluies. En raison de sa localisation géographique, le Burkina Faso possède trois grandes zones climatiques : la zone sahélienne au nord du pays avec un climat sec, la zone soudano-sahélienne plus tempérée, et la zone soudano-guinéenne plus tropicale. Néanmoins, avec le changement climatique, le Burkina Faso fait face à une instabilité climatique avec des impacts au niveau des précipitations, ce qui entraîne des périodes de sécheresse ainsi que des inondations sur l'étendue du territoire (Climate Analytics, 2019 ; UNDP, n/d). De plus, des projections de températures sur l'Afrique de l'Ouest présente une hausse de température entre 3 et 6 degrés dans les décennies à venir (Climate Analytics, 2019).

Ces aléas climatiques ont de forts impacts négatifs sur les différents secteurs de l'économie burkinabè. Cette dernière dépend fortement des ressources naturelles au regard de ces industries primaires dans l'agriculture, la foresterie et l'élevage. Son pilier économique repose à 90% sur l'agriculture, emploie environ 80% de la population active et participe donc entre 30 et 40% au PIB (Climate Analytics, 2019).

L'incertitude du potentiel agricole est un facteur principal d'une migration interne caractérisée par un mouvement des populations du Nord et du Centre vers les zones du Sud et du Sud-Est où les ressources naturelles sont plus riches (OIM, 2016). D'où l'intérêt de porter la présente étude dans les communes de Bokin

et de Mané situées respectivement dans le Nord et le Centre-Nord. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2009), les communes occupaient les 4^{ème} et 5^{ème} rangs des principales régions pourvoyeuses de migrants du pays.

Carte I : Localisation de la zone d'étude



OBJECTIFS



Cette étude a pour objectif principal de contribuer à prendre en compte le nexus entre mobilité humaine et changement environnemental dans les politiques régionales et communales du Burkina Faso, particulièrement au niveau des communes de Mané et de Bokin. Elle vise à informer et à orienter les collectivités locales et leurs partenaires sur cette thématique afin de donner les outils pour la création de politiques locales cohérentes, inclusives et durables.

Les objectifs spécifiques y afférents sont :

- établir un diagnostic du lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique au Burkina Faso ;
- dresser un répertoire des politiques en matière de Migration, Environnement et Changement Climatique pour une synergie ;
- faire une description de la gouvernance locale pour une analyse des opportunités d'intégration du nexus MECC dans la planification locale.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été conduite de juillet à septembre 2019 (tableau 1) et est basée sur une revue documentaire ainsi que sur une collecte de données qualitatives et quantitatives dans les communes de Bokin et de Mané. Cette collecte est basée sur une approche participative inspirée de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) développée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)³.

Tableau 1 : Activités menées et acteurs concernés

ACTIVITÉS	ACTIONS RÉALISÉES	ACTEURS
Recherche documentaire	Exploitation des documents se rapportant à la thématique et aux zones concernées par l'étude	Consultante Assistant Consultant
Collecte de données sur le terrain dans les communes de Mané et de Bokin des régions du Centre- Nord et du Nord	 35 séances d'information, de sensibilisation et de programmation Rencontres auprès des responsables des villages et de la population 105 focus group réalisés dans 35 villages 12 entretiens individuels ont été menés avec les services techniques dans les deux régions plus spécifiquement dans les deux communes de Mané et de Bokin 	 Enquêteurs Services techniques Populations locales Organisations de la société civile
Dépouillement, traitement et analyse des données	 Vérification des fiches Saisie des fiches Apurement des fichiers Tabulation Analyse 	Consultante Assistant Consultant
Rédaction du rapport	 Diagnostic de la migration, de l'environnement et du changement climatique au Burkina Faso Répertoire des stratégies et politiques sur la migration, l'environnement et le changement climatique au Burkina Faso Description de la gouvernance locale et analyse des opportunités d'intégration du nexus dans la planification locale 	Consultante Assistant Consultant OIM

^{3.} Cette méthode remontant à la fin des années 70 se base principalement sur la participation des communautés tout au long du processus de collecte de données (FAO, 1998).

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La revue documentaire a concerné l'exploitation de tout document en rapport avec la thématique de l'étude. Ces documents ont été acquis auprès des différents services techniques et collectivités des régions du Centre-Nord et du Nord, et de certaines institutions à Ouagadougou. Cette revue documentaire couplée à l'exploitation numérique des différents sites de l'OIM ont servi de base pour maîtriser les différents volets de l'étude, peaufiner la méthodologie, déterminer l'échantillon et élaborer les outils de collecte de données adaptés.

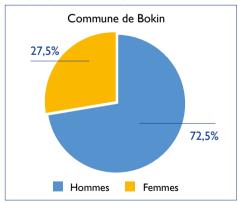
COLLECTE DE DONNÉES

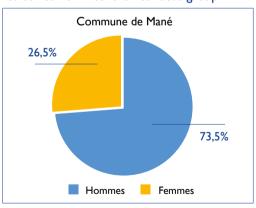
Échantillonnage

Un tiers des villages de chaque commune a été ciblé pour les enquêtes. Les critères de sélection de ces 35 villages étaient la présence de sites d'orpaillage, de périmètres maraîchers et de forêts destinées à l'exploitation du bois. Néanmoins, il est important de préciser que certains villages ne répondant pas aux critères ont également fait partie de l'enquête afin d'avoir une vision globale.

Pour mieux appréhender la perception sur le nexus entre migration et changement environnemental chez les populations concernées des communes de Bokin et de Mané, des **focus group** ont été organisés. Ces derniers incluaient les leaders d'opinion, des femmes et des jeunes⁴. Ainsi, l'enquête a concerné 626 personnes (avec 356 à Bokin et 270 à Mané), dont 169 femmes (97 à Bokin et 72 à Mané).

Graphique I et 2 : Représentativité des femmes et des hommes lors des focus group





Source :Travaux de terrain — Août 2019

^{4.} Basé sur la définition de l'UNESCO, un «jeune et une personne âgée entre 15 et 24 ans ». UNESCO

Collecte des données

Outre les *focus group*, des entretiens individuels ont été réalisés auprès des acteurs communautaires et services techniques en vue de la collecte des données. Les entretiens individuels ont concerné les services déconcentrés et décentralisés tels que le Gouvernorat, le Conseil Régional, le Haut-Commissariat, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DREEVCC), la Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DPEEVCC), la Direction Régionale de l'Économie et de la Planification (DREP), la Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DRASSN) et les Mairies.

Traitement et analyse

Le traitement des données a consisté en la vérification des guides d'entretien, en leur saisie, en l'apurement des fichiers et en la tabulation. Les logiciels « Statistique Package for Social Sciences » (SPSS) et Excel ont été utilisés pour cela. Une classification et catégorisation des données par la suite a permis de créer une hiérarchisation des points clés.

Limites et difficultés de l'étude et stratégies de contournement

Afin d'assurer la transparence de cette étude et les bonnes pratiques dans de futures recherches, des limites et difficultés ont été identifiées.

Disponibilité des données

Certaines données pertinentes pour une analyse exhaustive n'ont pas pu être recueillies. Notamment des images satellitaires récentes (de l'année 2019), dont l'acquisition et son interprétation auraient permis une analyse diachronique. L'absence de stations météorologiques dans les communes de Bokin et de Mané n'a pas permis d'avoir des données météorologiques telles que les moyennes pluviométriques annuelles. Ceci aurait permis de faire une comparaison entre les perceptions des populations et les réalités sur le terrain. De plus, l'inexistence des données sur les vents n'a pas pu confirmer les faits décrits par certaines populations. Par ailleurs, la thématique MECC est peu développée et se reflète dans le manque d'informations sur le nexus au niveau national. Pour cela, les informations des différents domaines ont été traitées séparément.

Calendrier

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée dans le mois d'août. C'est un mois pluvieux qui correspond à l'hivernage, moment durant lequel la majorité des populations rurales est occupée par les travaux champêtres. Cet état de fait a rendu difficile la collecte des données. En outre, certains villages échantillons étaient difficilement accessibles à cause des inondations et, par moment, les enquêteurs étaient obligés d'emprunter des pirogues.



PARTIE I : LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BURKINA

Les déplacements de populations dus aux changements environnementaux est une thématique de plus en plus d'actualité vu sa présence dans les débats publics et politiques ainsi que dans le déploiement d'études scientifiques menées à ce sujet. En effet, ces dernières années, il y a une émergence de recherches scientifiques, de discussions politiques et de fora sur le nexus migration et environnement qui recoupe de nombreuses thématiques transversales⁵.

L'environnement et, particulièrement le changement climatique, est un facteur de migration vu l'influence des aléas environnementaux sur les sphères économiques, sociales et politiques. Les conséquences du changement climatique et de la dégradation environnementale se traduisent par la raréfaction de ressources naturelles qui subissent déjà une pression anthropique non négligeable, et la baisse d'opportunités de travail dans les secteurs dépendant de ces ressources.

La division Migration, Environnement et Changement Climatique (MECC) au sein de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'engage, en matière de recherche et de plaidoyer, de mobilisation et de stratégies opérationnelles, pour la prise en compte du nexus dans les politiques publiques. L'OIM, en collaboration avec ses partenaires publics et privés, a contribué à développer un vaste corpus mettant en évidence la complexité de l'interdépendance entre la mobilité humaine et l'environnement.

I. PROFIL MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DES COMMUNES DE MANÉ ET DE BOKIN

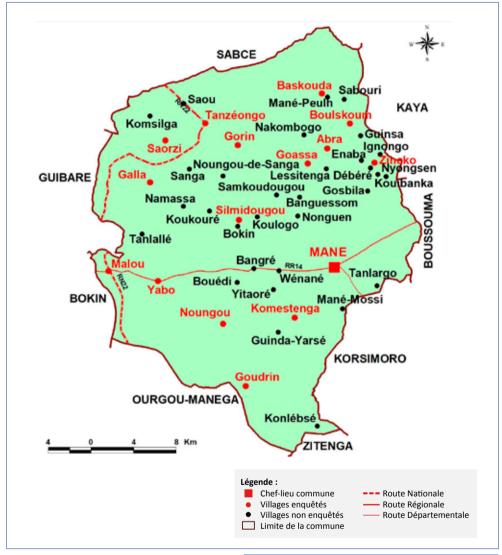
I.I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE MANÉ

La commune de Mané est localisée dans la province du Sanmatenga et en est le chef-lieu. D'une superficie d'environ 730 km², elle fait partie des onze communes de cette province. La commune de Mané est limitée :

- au Nord par les communes de Sabcé (province du Bam) et de Kaya (province du Sanmatenga);
- à l'Est par la commune de Boussouma (province du Sanmatenga);
- au Sud-Est par la commune de Korsimoro (province du Sanmatenga) ;
- au Sud par les communes de Zitenga et de Ourgou-Manéga (province d'Oubritenga) ;
- à l'Ouest par les communes de Bokin (province du Passoré) et de Guibaré (province du Bam).

Le 15 juillet 2006, à la faveur de la mise en œuvre de la politique de communalisation intégrale du territoire national, Mané est devenu une commune rurale comptant 47 villages administratifs (PCD Mané, 2014). Des 47 villages administratifs, 15 ont été retenus pour les focus group. Il s'agit des villages de Komestenga, Goudrin, Malou, Yabo, Noungou, Tanzéongo, Saorzi, Gorin, Silmidougou, Galla, Abra, Baskouda, Goassa, Zincko et Boulskom (carte 2).

Carte 2 : Villages administratifs de la commune de Mané



Source: BNDT, 2012, septembre 2019 - Réalisation: LONCILI L. Brigitte

I.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE BOKIN

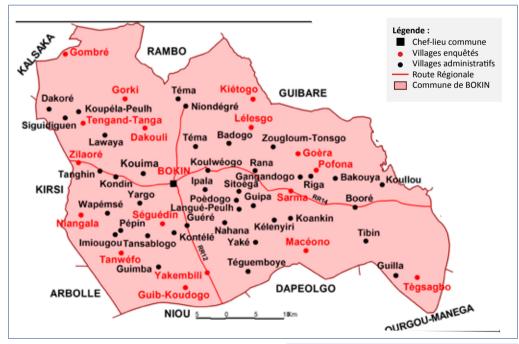
La commune de Bokin est localisée dans la province du Passoré et couvre une superficie de l 120 km². Elle se trouve à 55 km à l'Est de Yako, la capitale provinciale, et à 135 km au Sud-Est de Ouahigouya, la capitale régionale.

La commune de Bokin est limitée :

- au Nord par la commune de Rambo (province du Yatenga);
- au Nord et Nord-Est par la commune de Guibaré (province du Bam) ;
- à l'Est par la commune de Mané (province du Sanmatenga) ;
- au Sud-Est par la commune d'Ourgou-Manéga (province de l'Oubritenga) ;
- au Sud par les communes de Niou (province du Kourwéogo) et de Dapélogo (province de l'Oubritenga);
- au Sud-Ouest par la commune d'Arbollé (province du Passoré) ;
- à l'Ouest par la commune de Kirsi (province du Passoré) ;
- au Nord-Ouest par la commune de Kalsaka (province du Yatenga).

Le territoire communal de Bokin compte 60 villages administratifs dont 20 ont été retenus comme villages échantillons. Il s'agit des villages de Gombré, Kiétogo, Goèra, Gorki, Tengand-Tanga, Pofona, Lawaya, Dakouli, Lélesgo, Zilaoré, Tègsagbo, Tioussa, Niangla, Yakembilin, Guipkoudogo, Macéono, Bokin, Tanwéfo, Sarma et Séguédin (carte 3).

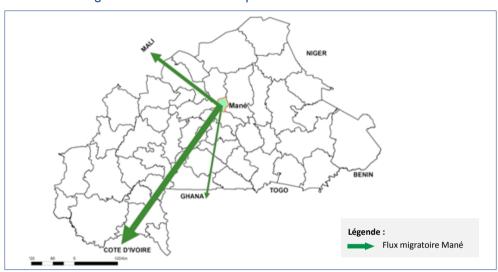
Carte 3 :Villages administratifs de la commune de Bokin



Source: BNDT, septembre 2019 - Réalisation: LONCILI L. Brigitte

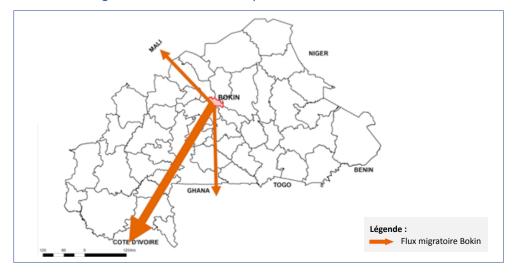
I.3. DIFFÉRENTES DYNAMIQUES MIGRATOIRES DES COMMUNES DE MANÉ ET DE BOKIN

Dans les deux communes, les principaux types de mouvements migratoires sont la migration interne et la migration internationale. Les flux migratoires des populations restent essentiellement internes, ou vers les pays voisins dont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali (carte 3). Cette migration hors frontières nationales est dans certains cas de courte durée, mais reste principalement définitive.



Carte 4 : Flux migratoires internationaux en provenance de la commune de Mané





Les localités de destination des migrants originaires de la commune de **Mané**, à l'intérieur du territoire national, sont Banfora, Baskouda, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Gorin, Houndé, Imiougou, Kaya, Kompienga, Kongoussi, Koudougou, Léo, Malou, Noungou, Ouagadougou, Poura, Tanlallé, et Tanzéongo. La carte 6 représente les cinq principales destinations à l'intérieur du territoire dont Bobo-Dioulasso, Gaoua, Kompienga, Léo et Ouagadougou.

Outgadoggod

CHANA

Gaoug

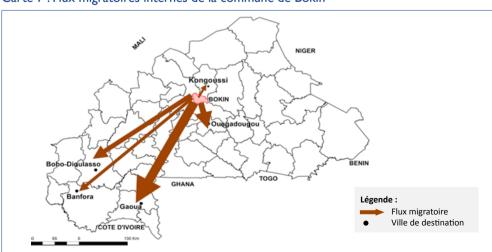
COTE DIVORE

Flux migratoire

Ville de destination

Carte 6 : Flux migratoires internes en provenance de la commune de Mané

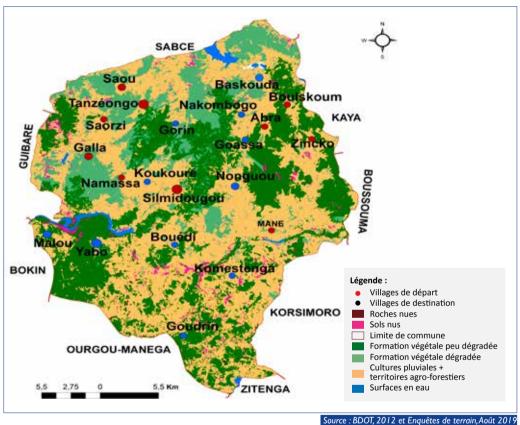
Les localités de destination des migrants originaires de la commune de **Bokin**, à l'intérieur du territoire national sont Banfora, Bobo-Dioulasso, Boromo, Boussé, Dourou, Fada N'Gourma, Gaoua, Goèra, Gorki, Guipa, Kalsaka, Kampti, Kaya, Kiétogo, Kongoussi, Lèlesgo, Loumbila, Léo, Ouagadougou, Ouahigouya, Pofona, Tite et Ziloaré. Toutefois, cinq principales destinations ont été retenues : Banfora, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Kongoussi et Ouagadougou (carte 7).



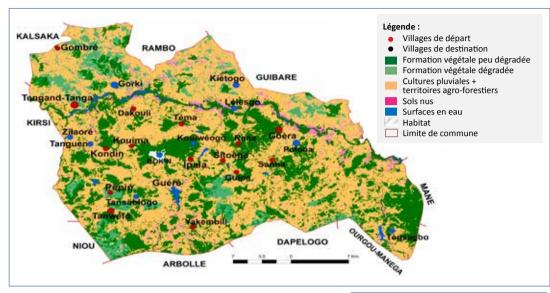
Carte 7 : Flux migratoires internes de la commune de Bokin

D'après l'étude, cette migration s'explique par la dégradation prononcée des ressources environnementales amplifiée par des facteurs climatiques défavorables comme l'irrégularité pluviométrique et les sécheresses prononcées. En plus des facteurs anthropiques, ceux-ci mènent la population vers des zones de destination bénéficiant de conditions environnementales et climatiques plus avantageuses (carte 8 et 9).

Carte 8 :Villages de départ et de destination intra-communale de Mané



Par ordre d'importance d'après les enquêtes, les principaux villages de départ intra-communal à Mané sont Tanzéongo, Silmidougou, Saou, Galla et Mané. Tandis que ceux de destination intra-communale sont Yabo, Malou, Baskouda, Noungou et Goassa.



Carte 9 : Villages de départ et de destination intra-communal de Bokin

Source : BDOT, 2012 et Enquêtes de terrain, Août 2019

Par ordre d'importance d'après les enquêtes, les principaux villages de départ intra-communal à Bokin sont Tengand-Tanga, Tanwéfo, Goèra, Yakembilin et Gombré. Tandis que ceux de destination sont Gorki, Pofona, Kiétogo, Bokin et Lèlesgo.

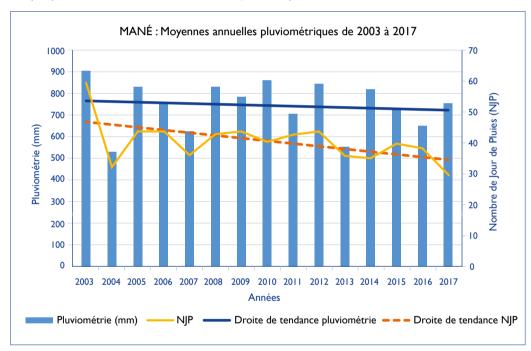
En ce qui concerne le contexte socio-culturel des communes de Mané et de Bokin, les Mossé, majoritaires dans la zone, constituent l'effectif le plus important des immigrants. Ceux-ci pratiquent le maraîchage et l'orpaillage. Le « boom minier » depuis les années 20 l 3, avec l'installation dans la zone de la société minière Bissa Gold, a favorisé considérablement l'augmentation des revenus des orpailleurs. La multiplication des sites d'orpaillage et l'extension des espaces exploités au détriment des zones de pâturage ont contribué à une forte demande de main-d'œuvre malgré l'impact dans la dégradation des ressources naturelles. La diminution progressive des zones de pâturage a aussi suscité des conflits entre certains éleveurs peulhs et agriculteurs, obligeant les éleveurs à quitter l'espace communal en quête d'aliments pour le bétail. Pendant la saison sèche, certains éleveurs peulhs font la transhumance en se déplaçant vers des zones plus humides et verdoyantes pour le pâturage et l'abreuvement de leurs troupeaux de bétail.

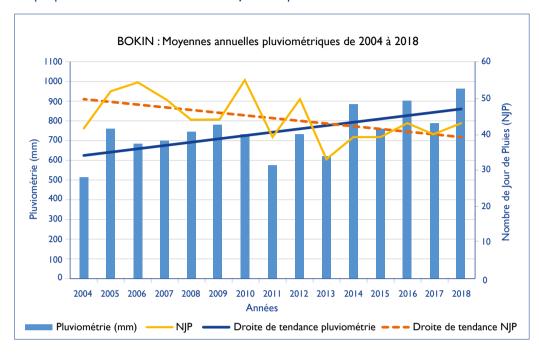
Les résultats des enquêtes dans les communes de Bokin et de Mané ont révélé que les hommes représentent la majorité des émigrants, soit entre 82% et 85% respectivement contre 15% et 18% des femmes. Ce groupe majoritaire a entre 18 et 40 ans. Les raisons pour lesquelles les hommes de cette tranche d'âge migrent sont multiples, mais celle la plus couramment avancée par les enquêtés est qu'« ils ont plus de force pour supporter les travaux physiques et pénibles, et ils résistent mieux aux conditions climatiques et environnementales difficiles ». Dans les deux communes, les focus group ont relevé le fait que les femmes qui migrent en compagnie de leurs époux et leurs enfants le font dans le but de préserver la cellule familiale. Cela a été confirmé à Mané par des jeunes du village de Saorzi et des leaders d'opinion de Noungou et Yabo ainsi qu'à Bokin par des femmes des villages de Tengand-Tanga et Tanwéfo.

I.4. PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES COMMUNES DE MANÉ ET DE BOKIN

Les régions du Centre-Nord et du Nord où se trouvent respectivement les communes de Mané et de Bokin ont connu une forte sécheresse en 2004, consécutive à une faible quantité de précipitations, avec une moyenne annuelle d'environ 520 mm et 575 mm (graphiques 3 et 4). L'interprétation des moyennes annuelles des précipitations ainsi que celle des températures, provenant de l'Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM-BF), ont permis de confirmer les constats faits par les acteurs communautaires (graphiques 3 et 4).

Graphique 3 : Pluviométrie et nombres de jours de pluie à Mané





Graphique 4 : Pluviométrie et nombre de jours de pluie à Bokin

Dans les communes de Mané et de Bokin, la moyenne pluviométrique des 15 dernières années était de 746,8, répartie en 41 et 45 jours de pluie respectivement.

ANNÉES DÉFICITAIRES – INFÉRIEUR À 800 MM			
Mané	Bokin		
2004	2004		
2007	2006		
2011	2007		
2013	2008		
2016	2010		
	2011		
	2013		

ANNÉES ABONDANTES – SUPÉRIEUR À 800 MM			
Mané	Bokin		
2003	2003		
2005	2005		
2008	2008		
2010	2010		
2012	2012		
2014	2014		

Hormis quelques dates, les deux communes vivent des enjeux pluviométriques presque identiques. Ces différentes variations entre années déficitaires et abondantes réparties dans le temps démontrent l'irrégularité et l'imprédictibilité des pluies, ce qui est une difficulté principale pour le secteur agricole.

Quant aux températures des communes de Mané et de Bokin, les moyennes des 15 dernières années variaient entre 28,5°C et 29,8 C (pour 2014 et 2018), avec une moyenne de 29,4°C. L'absence de stations météorologiques dans les communes de Mané et de Bokin a entrainé l'utilisation des données de températures moyennes annuelles de la station de Bogandé située à la même latitude (graphique 5).

Températures moyennes annuelles de 2004 à 2018 30 29,8 29.8 29.7 29,6 29.5 29,5 29.4 29,6 29.3 29.5 Fempératures (°C) 29.4 29.3 29.2 29 29.1 28.5 28,5 28 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 Années Températures moyennes annuelles (°C) --- Droite de tendance

Graphique 5 : Températures annuelles de 2004 à 2008 à Bogandé

Source : ANAM-BF, station de Bogandé (2019)

Cette tendance de hausse progressive des températures confirme aussi les observations faites par les acteurs communautaires lors des enquêtes. L'augmentation globale des températures se manifeste par des effets négatifs sur la production agricole et animale, ainsi que sur les ressources végétales. De plus, les températures élevées engendrent non seulement un accroissement des phénomènes d'évaporation, mais aussi provoquent un stress hydrique qui peut conduire à des périodes de sécheresse.

Lors des enquêtes sur le terrain, il a été mentionné que des sécheresses dans le passé (notamment dans les années 1970 et 1980) avaient poussé des populations à migrer. En effet, les enquêtés ont affirmé que ces sécheresses avaient causé un véritable désastre écologique et dévasté le cheptel. À travers les données climatiques existant au Burkina Faso, il est possible de faire une corrélation entre celles-ci, la baisse de la productivité agricole et la vulnérabilité des populations. Comme moyen d'adaptation, les résultats des enquêtes témoignent d'une migration forcée vers des contrées plus fertiles. Dans les deux communes, les espaces sont divisés en cinq zones, soit les zones d'habitation, de culture, de pâturage, de réserves et de végétation naturelle.

I.4.I. Mané

Carte 10 : Évolution de l'occupation des terres de la commune de Mané de 2002 à 2012

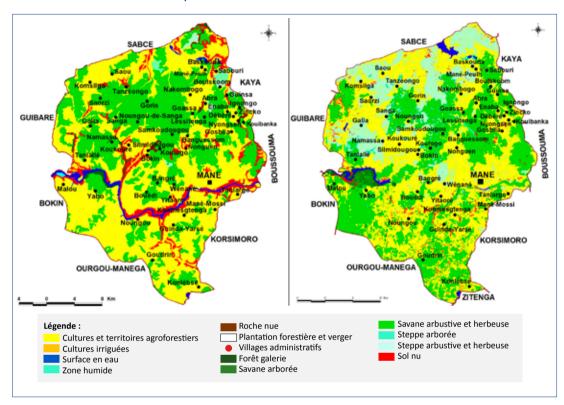


Tableau 2 : Dynamique du couvert végétal de la commune de Mané de 2002 à 2012

UNITÉ	SUPERFICIE EN HA	POURCEN- TAGE (%)	SUPERFICIE EN HA	POURCEN- TAGE (%)
Année	2002		2012	
Forêt galerie	418	0,54	256	0,33
Savane arborée	32	0,04	576	0,73
Savane arbustive et herbeuse	27 826	35,70	23 837	30,6
Steppe arborée	0	0	392	0,5
Steppe arbustive et herbeuse	I 044	1,34	14 050	18

La comparaison cartographique de l'occupation des terres de 2002 à 2012, permet d'observer une diminution du couvert végétal. La superficie de la savane arbustive et herbeuse est passée de 35,7% à 30,6%, et celle de la forêt galerie de 0,54% à 0,33%.

1.4.2 Bokin



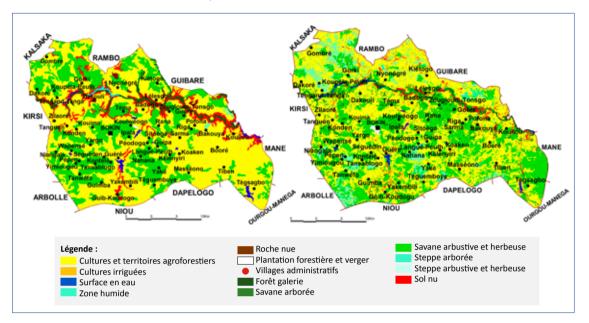


Tableau 3 : Dynamique du couvert végétal de la commune de Bokin de 2002 à 2012

UNITÉ	SUPERFICIE EN HA	POURCEN- TAGE (%)	SUPERFICIE EN HA	POURCEN- TAGE (%)
Année	2002		2012	
Forêt galerie	I 839	2,34	735	0,93
Savane arborée	0	0	I 443	1,83
Savane arbustive et herbeuse	21 718	27,6	21 122	26,85
Steppe arborée	0	0	0	0
Steppe arbustive et herbeuse	201	0,26	7 362	9,36

D'après la comparaison des cartes, de 2002 à 2012, la dégradation du couvert végétal est manifeste surtout pour les forêts galeries. En effet, la superficie de la savane arbustive et herbeuse est passée de 27,6% à 26,85%, et celle de la forêt galerie de 2,34% à 0,93%.

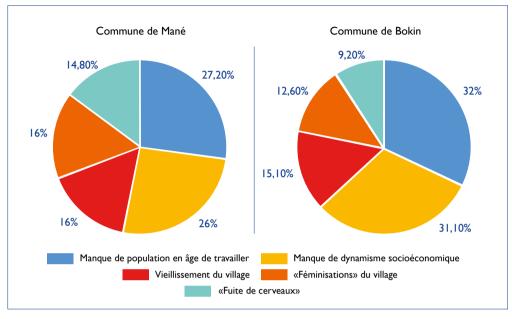
L'analyse diachronique de ces cartes d'occupation révèle une extension progressive des superficies cultivables au détriment du couvert végétal et de la qualité des sols. Ceci peut être expliqué par le changement climatique, qui va de pair avec l'instabilité des précipitations, une désertification grandissante, mais aussi par la pression anthropique. En effet, la croissance démographique et l'absence de changements plus durables et résilients dans les systèmes et techniques de production participent à la dégradation continue des ressources environnementales. Sa conséquence pousse aux limites les secteurs agricoles et pastoraux, ainsi qu'une migration en direction de zones plus propices.

2. ANALYSE DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DE MANÉ ET DE BOKIN

Les résultats des enquêtes de terrain ainsi que ceux de l'analyse cartographique démontrent une relation entre la dégradation environnementale et les témoignages d'une migration plus présente des zones rurales. D'une part, sur le plan des ressources naturelles, le départ de populations constitue un point positif car ces dernières subissent moins de pression anthropique, ce qui peut favoriser la régénérescence naturelle du couvert végétal. La présence dans certains villages de potentialités telles que des forêts villageoises protégées, des ressources minières, des terres cultivables, des pâturages, des cours et plans d'eau, constitue des pôles d'attraction des migrants à la recherche de nouvelles opportunités.

D'autre part, sur le plan économique, certains individus et ménages n'ont souvent pas les moyens financiers pour migrer, et faute de ces ressources, subissent davantage les aléas climatiques. Ces populations des zones vulnérables qui restent sont souvent bénéficiaires des envois de fonds par la diaspora. Ceci peut contribuer à leur ménage, au développement rural, mais aussi à la réduction de leur dépendance à l'égard des ressources naturelles. Les soutiens multiformes des migrants contribuent à procurer des moyens de subsistance, qui peuvent en outre diversifier leurs activités à travers des activités génératrices des revenus alternatives. Ces envois de fonds peuvent aussi participer au développement des villages, notamment au développement d'infrastructures, comme le démontrent les bâtiments dans les villages de Mané et de Tanzéongo. Cependant, il y a des effets négatifs sur le dynamisme socioéconomique dans ces villages de départ qui se manifestent par :

- i. le manque de population en âge de travailler ;
- ii. le manque de dynamisme socioéconomique ;
- iii. le vieillissement de la population ;
- iv. le fardeau économique et social plus présent chez les femmes ;
- v. la « fuite de cerveaux » :
- vi. le dépeuplement ;
- vii. la déscolarisation.



Graphique 6 : Cinq principaux impacts de la migration sur les villages de départ de Mané et de Bokin

Les impacts et les enjeux de la migration sont similaires dans les deux communes (Mané et Bo-kin). En effet, le manque d'une population active se traduit proportionnellement par un manque de dynamisme socioéconomique avec respectivement 27,20% contre 26% pour Mané et 32% contre 31,10% pour Bokin. Cette réalité justifie le lien étroit entre le développement des villages et la disponibilité des personnes actives.

2.1.ANALYSE DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DE MANÉ

Sites d'orpaillage

La commune possède une dizaine de villages ayant des sites d'orpaillage sur l'ensemble des quinze villages échantillons, soit 66,6%. Il s'agit de Abra, Baskouda, Boulskom, Galla, Goassa, Goudrin, Noungou, Tanzéongo, Yabo et Zincko. La découverte soudaine de l'or dans une localité occasionne un flux important de population dont la durée de séjour peut être courte ou longue en fonction de l'éloignement du village d'origine. Sur ces sites, on trouve aussi des femmes migrantes qui exercent des activités comme la restauration, la vente d'eau et de certains produits de première nécessité, la prostitution.

Sur le plan économique et selon les enquêtes, l'afflux de populations allochtones, comme c'est le cas des orpailleurs, provoque très souvent un renchérissement du coût de la vie des populations locales, avec l'augmentation des prix de certains produits de consommation courante. Par ailleurs, les impacts sanitaires et socioculturels, sur les sites d'orpaillage, sont ressentis à l'échelle de la cellule familiale et communautaire, notamment à travers :

- i. la propagation de maladies respiratoires et sexuellement transmissibles ;
- ii. l'abus d'alcool et de drogue ;
- iii. le travail forcé des enfants ;
- iv. la dépravation des mœurs ;
- v la déchéance des valeurs culturelles telle que mentionné par les leaders d'opinion.

Maraichage

La présence du fleuve Nakambé⁶ et de ses nombreux affluents dans la commune qui a favorisé l'aménagement des périmètres maraîchers entraine des mouvements saisonniers de populations – particulièrement des jeunes et des femmes – dans plusieurs villages tels que Abra, Baskouda, Malou et Silmidougou. Les enquêtes ont aussi révélé que les zones de pâturage des villages de Goassa et de Gorin accueillent toujours des migrants pastoraux.

2.2.ANALYSE DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DE BOKIN

Sites d'orpaillage

La commune dispose de nombreux sites d'orpaillage. En effet, parmi les vingt (20) villages échantillons, sept en possèdent. Il s'agit de Goèra, Gorki, Kiétogo, Lawaya, Lelesgo, Pofona et Zilaoré.

Maraîchage

Les zones de pâturage des villages de Lawaya, Pofona et Touissa accueillent des migrants pastoraux qui pratiquent la migration saisonnière.

Ressources naturelles

Dans la commune de Bokin, au village de Malou, il y a la forêt classée de Yabo qui a une superficie de I 300 hectares. Lors des entretiens, les leaders d'opinion ont affirmé que « *la richesse de notre sol et des ressources végétales fait qu'on accueille de nombreux migrants chaque année.* » L'exploitation du bois de la forêt de Yabo à des fins commerciales procure des revenus, variant entre I 5 000 et 25 000 francs CFA par mois, aux exploitants. Ce montant peut atteindre parfois 200 000 francs CFA mensuellement.

Les migrants de la commune de Mané et de Bokin exercent une forte pression sur les ressources naturelles qui sont déjà vulnérables au changement climatique. Une dégradation significative du couvert végétal, consécutive aux facteurs climatiques et anthropiques tels que l'orpaillage, l'agriculture extensive et le surpâturage, expose davantage le sol à l'érosion et à l'infertilité, et favorise la pollution des eaux, du sol et de l'air.

La concurrence pour s'approprier des ressources naturelles qui se raréfient peut aussi engendrer des tensions et déclencher des conflits entre les utilisateurs.

2.3. PERCEPTIONS DES ACTEURS DES COMMUNES DE MANÉ ET DE BOKIN

2.3.1. Acteurs des services déconcentrés et décentralisés

Les acteurs des services déconcentrés et décentralisés ont une même perception sur la migration causée par l'environnement et les changements climatiques. Deux principales visions se dégagent. D'une part, les flux des populations vers des destinations avec des facteurs environnementaux et climatiques favorables et propices à des activités génératrices de revenu et, d'autre part, des déplacements provoqués par des zones de départ ayant des facteurs environnementaux défavorables. Ces mouvements dépendent de l'état de dégradation de la végétation, des sols et des zones de pâture, ainsi que des sécheresses récurrentes et des inondations.

Lors des cinq dernières années, les acteurs régionaux enquêtés ont identifié le phénomène de l'orpaillage comme responsable des flux significatifs de populations dans les communes. Ceci s'explique par les retombées économiques qui peuvent apporter des bénéfices non seulement à l'individu mais aussi aux familles. De plus, l'activité a un potentiel dans la participation au développement socioéconomique des villages, notamment à travers la construction d'infrastructures et le développement d'activités commerciales.

2.3.2. Acteurs communautaires

Les leaders d'opinion, les femmes et les jeunes constituent les acteurs communautaires identifiés qui ont été considérés dans cette étude.

Sur la base des résultats des enquêtes menées à Mané et à Bokin, les acteurs communautaires perçoivent différemment le lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique. Deux tiers des villages enquêtés estiment qu'il existe un lien direct entre les mouvements migratoires et les changements environnementaux, tandis qu'un tiers pense le contraire. Cela fut démontré à Mané pendant un focus group dans les villages de Goassa et Gorin, où les leaders d'opinion ont affirmé qu'il est de coutume que les ressortissants du village aillent vers des zones d'orpaillage ou de maraîchage après les récoltes. Parallèlement, à Bokin, des villages de Goère, Kiétogo, Macéono, Niangla et Tengand-Tanga ont aussi reconnu ceci : « pour nous, la migration n'est pas forcément liée à l'environnement car malgré tout, certains restent dans le village et s'en sortent souvent mieux que ceux qui ont migré ».

Tout comme les acteurs des services déconcentrés, les acteurs communautaires sont unanimes que l'environnement constitue le principal motif des mouvements migratoires. Les enquêtes ont révélé que la dégradation des sols, l'érosion, la hausse des températures moyennes annuelles, l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies sont, entre autres, les causes de la migration. À cela s'ajoutent les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse. À titre illustratif, le village de Baskouda, situé dans la commune de Mané, qui a connu une inondation en 2010, a vu ses populations se déplacer vers des zones plus sûres. En effet, suite à la destruction de leurs champs causée par les pluies diluviennes, des familles ont quitté le village.



PARTIE II : STRATÉGIES ET POLITIQUES AU BURKINA FASO

I. CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE DE LA MIGRATION

Les questions migratoires sont encadrées par un nombre important de textes juridiques et législatifs. Au regard de l'importance croissante des politiques migratoires et des enjeux et causes multiples qu'elles posent singulièrement pour le développement, la promotion des droits humains et la coopération internationale, une vision holistique et intégrée du phénomène s'avère nécessaire. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des lois et politiques sur les mouvements migratoires depuis les années 1970 à 2016 (tableau 4) au Burkina Faso.

Tableau 4: Lois et politiques sur la migration au Burkina Faso

LOI/POLITIQUE	ANNÉE	NATURE DU TEXTE	APPORTS
Politique agri- cole migratoire	1970	Loi incitative de rétention des migrants	Fixation des populations sur leurs terroirs
Ordonnance n°84-049/CNR/ PRES	1984	Mesure prise par le gouvernement	Fixation des conditions d'entrée, de séjour et de sortie au Burkina Faso des nationaux et des étrangers
Constitution du Burkina Faso	1991	Loi composée de 173 articles régissant la vie de la nation	 Libre circulation des personnes et des biens Libre choix de la résidence et le droit d'asile
Loi n°042- 2008/AN	2008	Statut des réfugiés au Burkina Faso	Application à tout demandeur d'asile et à tout réfugié, sans discrimination, notamment au regard de son genre, de sa religion, de sa race ou de sa nationalité
Stratégie Nationale de Migration	2016	Objectifs de développe- ment humain durable à travers la promotion d'une gestion cohérente, efficace, intégrée et concertée des migrations	ū .

Ces lois, politiques et stratégies visent à organiser la migration dans un cadre institutionnel et à améliorer les conditions de vie, de déplacement et de travail des migrants burkinabè, ainsi que des étrangers. Toutefois, ni dans la commune de Mané ni dans celle de Bokin, des structures de mise en œuvre des politiques n'ont pu être identifiées.

2. CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Burkina Faso a élaboré et adopté plusieurs documents de politiques et de stratégies relatifs à l'environnement et au changement climatique en réponse à plusieurs conventions et protocoles signés (tableau 5).

Tableau 5 : Lois et politiques sur l'environnement et le changement climatique au Burkina Faso

LOI/POLITIQUE	ANNÉE	NATURE DU TEXTE	APPORTS
Constitution du Burkina Faso	1991	Loi composée de 173 articles régissant la vie de la nation	Droit à un environnement sain pour chaque personne Devoir pour tous de protéger, défendre et promouvoir l'environnement
Loi n°014 -96/ ADP	1996	Textes législatifs portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF)	Institutionnalisation du domaine foncier natio- nal, des principes d'aménagement des terroirs et des modalités d'attribution et d'exploita- tion des terres
Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre des Na- tions Unies pour les Changements Climatiques (CNUCC)	2001	Objectifs de réalisation de tâches spécifiques pour la préparation de la Communication Initiale Nationale à la Conférence des Parties (COP)	Renforcement de la sensibilisation générale et des connaissances de la problématique du changement climatique (CC) Accroissement des capacités nationales à tenir compte de la problématique du CC dans la planification et la formulation des stratégies Renforcement du dialogue, des échanges d'informations et de la coopération entre les décideurs et les autres acteurs nationaux (ONG et secteur privé)
Plan d'Action National d'Adaptation aux changements cli- matiques (PANA)	2007	Objectifs basés sur les projets prioritaires visant à identifier les besoins essentiels	Identification des activités et des projets urgents et immédiats pouvant aider les communautés à faire face aux effets négatifs du CC

Loi n°003-2011/ AN	2011	Textes législatifs portant sur le Code forestier	 Devoir pour tous d'adopter une gestion durable des ressources forestières Respect de la réglementation en vigueur en matière de protection, d'exploitation et de valorisation du patrimoine forestier, faunique et halieutique Contribution à la production de biens et services environnementaux et socio-culturels, à la préservation de la diversité biologique, à l'adaptation au CC, à l'atténuation des gaz à effets de serre et à la lutte contre la désertification
Processus REDD+ (Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts)	2012	Objectifs de réduction des émissions dues à la déforestation	Prise en compte du rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renfor- cement des stocks forestiers de carbone
Loi n°006-2013/ AN	2013	Textes législatifs portant sur le Code de l'environnement	 Gestion durable des ressources naturelles Amélioration continue des conditions de vie des êtres vivants Prévention à la gestion satisfaisante des risques technologiques et des catastrophes Restauration de l'environnement
Loi n°036-2015/ CNT	2015	Textes législatifs portant sur le Code minier	 Gouvernance de l'ensemble des opérations relatives à la prospection, à la recherche, à l'exploitation des gîtes de substances minérales ainsi qu'au traitement, au transport, à la transformation, à la commercialisation et à l'économie des substances minérales Gouvernance de l'ensemble des opérations de réhabilitation et de fermeture des sites d'exploitation des mines et des carrières
Plan National d'Adaptation (PNA)	2015	Objectifs basés sur six plans d'adaptation sec- toriels et les questions transversales	 Analyse par secteur d'activité : agriculture, productions animales, environnement et ressources naturelles, énergie, santé, infrastructures et habitat Analyse des questions transversales telles que les associations féminines, l'organisation de la société civile et la sécurité en eau.

Le Burkina Faso s'est engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers le Protocole de Kyoto en 1997, et a participé à l'ensemble des conférences COP (Conférence of Parties). Dans le cadre des obligations de la CCNUCC, le Ministère de l'Environnement a produit deux communications nationales sur l'adaptation au changement climatique en 2001 et 2014 respectivement.

3. CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE DU NEXUS MECC

Le Burkina Faso a signé des conventions et ententes internationales qui tiennent compte du lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique (tableau 6).

Tableau 6 : Conventions et ententes internationales signées par le Burkina Faso

CONVENTION/ ENTENTE	ANNÉE	NATURE DU TEXTE	APPORTS
Conférence de Cancún de 2010 sur les changements climatiques	2010	 Rapport de COP 16 Texte de la CCNUCC Base des prochaines ententes 	 Premier arrimage historique et officiel de la mobilité humaine à l'agenda du climat Présentation de la mobilité humaine comme une solution d'adaptation au changement climatique (CC) et non pas un échec Ouverture de la possibilité de financement à travers les fonds pour l'adaptation au CC
Initiative de Nansen sur les déplacements transfrontaliers induits par les catastrophes	2012	 Agenda de protection pour les migrants Recueil de ligne directrice, de bonnes pratiques et de grands principes à respecter Boîte à outils d'options 	 Résultat de vaste processus de consultations et de négociations intergouvernementales à grande échelle lancé en mars 2012 Facilitation de la migration comme stratégie d'adaptation Existence d'une certaine volonté politique croissante d'agir
Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015 – 2030	2015	Cadre d'actions Engagements volontaires des parties prenantes présentes	 Accent mis sur la gestion des risques en amont, plutôt que sur la gestion des catastrophes en aval Promotion des politiques de prévention
Accord de Paris	2015	Accord sur le climat Texte de la CCNUCC	 Premier accord à la fois universel et contraignant en matière de change- ment climatique Création d'une équipe spéciale dont l'objectif serait de formuler des recommandations en matière de migrations

de façon isolée.

Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et migrations (2015-2030)	2015	 Agenda de développement durable des Nations Unies Objectifs et cibles Suite des OMD 	 Parution explicite de la mobilité et des phénomènes migratoires dans les objectifs du PNUD Proposition à chaque pays d'une marche à suivre et des cibles à atteindre
Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (2015- 2030)	2016	Ensemble d'engagements	Renforcement et amélioration des mécanismes de protection des migrants existants Renvoi aux autres textes précédents et incitation à leur mise en œuvre

Source : Bechard, L. 2018

Aux plans national et local, il est constaté que le Burkina Faso fait partie des ententes internationales qui font le nexus MECC, mais au niveau national, il n'a pas de politiques ou stratégies faisant le lien direct entre la migration, l'environnement et le changement climatique. Cependant, le nouveau guide d'élaboration des plans locaux de développement, soit le Plan Communal de Développement (PCD) et le Plan Régional de Développement (PRD) révisé en

2013, prend en compte la thématique émergente du nexus, néanmoins les sujets restent traités



PARTIE III:

GOUVERNANCE LOCALE
ET OPPORTUNITÉS D'INTÉGRATION
DU NEXUS MECC DANS
LA PLANIFICATION LOCALE

I. ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE DU NEXUS MECC

Les collectivités territoriales et leur rôle de prise en charge des intérêts de la population d'un territoire précis, dans le cas des communes de Mané et de Bokin, sont des acteurs incontournables en matière de planification locale. En effet, leur rôle est indispensable pour la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles dont la migration, l'environnement et le changement climatique.

Rappel de concepts clés



Collectivités Territoriales: « se présentent comme des cadres d'animation des dynamiques de développement local et de construction d'une démocratie locale et participative, avec une administration territoriale et services techniques décentralisés » (Politique Nationale de Décentralisation au Burkina Faso, 2019). Elles comprennent des acteurs des communautés locales (autorités coutumières et religieuses, conseils villageois de développement, organisations paysannes, . . .)

Décentralisation : « processus de transfert de compétences au profit d'entités territoriales jouissant de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie financière et de gestion, à travers la responsabilisation des représentants élus au niveau local. Elle vise la promotion de la démocratie, l'impulsion du développement axé sur les dynamiques locales et la fourniture de services publics de qualité accessibles à tous. Plus précisément, la décentralisation est à considérer à la fois, comme une politique et un mode de refondation de la gouvernance publique à l'échelon local » (Politique Nationale de Décentralisation au Burkina Faso, 2019).

Planification locale: « processus qui consiste à impulser et à organiser le développement local en identifiant les objectifs et priorités. Les acteurs intervenant dans la planification locale incluent les collectivités territoriales, les décideurs nationaux (État), les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile (Réseau Climat Développement, 2018). En somme, la planification locale s'entend comme la construction d'une vision commune ou concertée entre les acteurs concernés en vue de la définition et de la réalisation, dans le temps et dans un espace donné, d'objectifs communs et négociés. »

Chazee, L. et al., 2017

I.I. CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PLANIFICATION LOCALE AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, il existe un cadre légal et institutionnel qui formalise la gouvernance et la planification locales. D'une part, le cadre de gouvernance des migrations du Burkina (MiGOF-Burkina), adopté par le Conseil de l'OIM en 2015, qui constitue un cadre de référence pour gérer la migration dans des politiques migratoires. Ce cadre a pour but une mobilité humaine ordonnée, sûre, régulière et responsable.

D'autre part, il existe la loi portant sur le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) au Burkina Faso qui définit les différents niveaux de décentralisation et les types de collectivités territoriales. La loi définit aussi les différents échelons de planification, et sert comme appui à l'identification des structures et organes participant dans la planification locale, ainsi qu'à l'organisation de l'appui et l'accompagnement fait par l'État. L'article 91 du CGCT stipule que « les collectivités territoriales élaborent et exécutent leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'État. À cet effet, elles bénéficient de l'appui des services compétents de l'État dans les conditions définies par la loi » (CGCT, 2004). La lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) agit également sur le processus de planification locale en ce qu'elle énonce des principes de base qui doivent être pris en compte à tous les niveaux de planification. En outre, elle crée des structures de concertation permettant le renforcement d'une synergie d'actions et l'harmonisation des interventions pour un réel impact en termes de développement.

L'inclusion du domaine de la migration dans la planification locale est aussi perçue dans l'étude nationale prospective « Burkina 2025 », où la gestion des migrations internes et externes est une variable fondamentale à prendre en compte lors de la planification. L'étude fait aussi mention de la dégradation de l'environnement causée par des activités humaines et de son rôle dans l'exode rural qui vont de pair avec la Politique Nationale de la Population (PNP). Cette dernière fait le point sur l'influence de la migration dans des secteurs sociaux et économiques, mais aussi environnementaux. De même, le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) révèle que la migration impacte le développement économique et social, dans la mesure où les mouvements migratoires internes dus au facteur environnemental visent l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, sous l'axe 2 intitulé « Développer le Capital Humain », le Plan énonce la nécessité de promouvoir des opportunités d'emplois décents et la protection sociale pour la population, particulièrement les jeunes et les femmes. Une réponse à cela peut être une stratégie de développement du travail agricole pour appuyer les migrants (saisonniers, de retour, forcés) tout en protégeant l'environnement.

La Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) a pour but de définir le cadre global de la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso. Elle définit les orientations générales pour l'élaboration et l'encadrement des politiques sectorielles, des stratégies, plans et programmes de développement, ainsi que la planification et la budgétisation tant au niveau national que décentralisé. Sa vision est la suivante : « À l'horizon 2050, le Burkina Faso, un pays émergent dans le cadre d'un développement durable où toutes les stratégies sectorielles, tous les plans et programmes de développement contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des populations notamment des plus pauvres ». Cette vision doit désormais orienter les options en matière de politiques économiques, environnementales et sociales sur le territoire national.

Le nexus entre mobilité humaine et contexte environnemental est présent dans plusieurs cadres légaux et institutionnels. Même si le changement climatique ne fait pas référence à ces documents, ses effets auront des impacts négatifs dans les sphères économiques, sociales et environnementales. Dès lors, la prise en compte du nexus MECC dans les planifications locales peut renforcer les politiques et stratégies existant en matière de migration, et renforcer la résilience des populations.

1.2. COMPÉTENCES DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE DE MECC

Le Conseil municipal est le responsable dans la gestion des affaires locales, cependant le territoire communal reste l'espace d'intervention de plusieurs acteurs dotés de moyens et de compétences propres qui engagent des actions.

Les communes de Mané et de Bokin disposent d'une commission « Environnement et Développement Local » qui a compétence pour mener des études, examiner et suivre la mise en œuvre des dossiers relatifs à l'élaboration de plans communaux d'actions pour l'environnement, notamment la conservation et la sauvegarde des espaces forestiers ou boisés ; le reboisement ; la protection et la gestion des ressources en eau ; la création, la réhabilitation et la gestion des espaces verts et parcs communaux . Il y a aussi la présence de la commission « Aménagement du Territoire et Gestion Foncière » qui se charge également des études et du suivi de la mise en place des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire communal, à la gestion foncière et aux dossiers connexes.

En ce qui concerne la gestion des catastrophes soudaines comme les inondations par exemple, chaque commune possède un Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR) et un service de l'Action Sociale qui jouent un rôle d'assistance auprès de la mairie. Au niveau villageois, il y a la présence d'un cadre de gestion communautaire non formel pour des personnes victimes de catastrophes soudaines. Toutefois, l'inexistence de cadres formels dans les villages pour s'occuper des personnes sinistrées constitue une lacune pour une bonne gouvernance locale des personnes déplacées du fait de ces événements.

Pour la gestion des conflits consécutifs à une mauvaise gestion foncière et sociale entre agriculteurs, nomades et migrants, un cadre de dialogue composé de dignitaires et de conseillers municipaux a été mis en place. La résolution de certains types de conflits relève de la compétence de la préfecture, mais le dossier peut toujours être transféré à la justice.

2. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INTERVENANT EN MATIÈRE DE MECC AU BURKINA FASO

L'identification des acteurs, leurs rôles et leurs domaines d'intervention respectifs constituent la base pour évaluer comment gérer les migrations en rapport avec l'environnement et le changement climatique.

2.1. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ONUSIENS

Les institutions internationales, les structures publiques et privées s'occupent des politiques et des plans nationaux, et interviennent au niveau du pays et des régions. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des acteurs onusiens, de leurs rôles et interventions.

Tableau 7: Acteurs onusiens

ACTEURS	rôles et interventions
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Promotion de l'agriculture durable - agriculture résiliente aux effets du changement climatique
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	 Accès à l'alimentation dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire; Système d'alerte précoce
Programme des Nations Unies pour le Développe- ment (PNUD)	 Développement durable Recherche, renforcement des capacités, Financement des programmes et projets Relèvement précoce dans les zones vulnérables Protection de l'environnement Gouvernance locale
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	 Gouvernance (recherche, renforcement des capacités,) Financement des programmes et projets Suivi et gestion des flux migratoires Adaptation au changement climatique dans les zones de départ Stabilisation des communautés affectées par les migrations dans les zones d'arrivée

2.2. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS NATIONAUX

Au niveau de l'État, les directions régionales sont chargées de la mise en œuvre de la politique du département ministériel et de faire fonctionner les services déconcentrés dans le cadre de leurs obligations statutaires. Les activités de ces structures publiques consistent à assurer la gouvernance des régions, protéger les biens et les personnes, assurer la libre circulation des populations, promouvoir le développement humain, renforcer la capacité de résilience des populations rurales, assurer l'équité régionale et garantir la cohésion sociale et les droits des communautés locales, et enfin préserver les ressources environnementales (OIM, 2018).

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des acteurs nationaux, de leurs rôles et interventions.

Tableau 8: Acteurs nationaux

ACTEURS	DIRECTIONS, SECRÉTARIAT ET INSTITUTIONS	rôles et interventions
Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur (MIABE)	 Direction Générale des Burkinabè de l'Extérieur (DGBE) Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora (DMCD) Direction de la Migration et de la Réinsertion (DMR) 	Définit et suit la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration en liaison avec les ministères chargés de la Sécurité, des Affaires étrangères et de l'Économie Mobilise la diaspora pour le renforcement de l'entrepreneuriat et de l'innovation
Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentra- lisation et de la Cohésion Sociale (MATDCS)	 Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP-CNF) Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) 	 Coordonne la gestion des frontières et des espaces frontaliers Veille au respect des règles de libre circulation des personnes et des biens aux frontières Assure la promotion de la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités des acteurs frontaliers pour l'application des réglementations en matière de libre circulation des personnes et des biens Coordonne les activités relatives à la gestion de la migration Élabore les stratégies d'accueil et d'installation des populations migrantes
Ministère de l'Environne- ment, de l'Éco- nomie Verte et du Changement Climatique	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP- CNDD)	Coordonne la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) Met en œuvre les directives, orientations et recommandations définies par la Conférence du Conseil National pour le Développement Durable Veille à la promotion et à la prise en compte du développement durable dans les lois et règlements, plans, politiques, stratégies, programmes et projets de développement, de même que dans les activités des acteurs non étatiques

Ministère de l'Économie, des Finances et du Déve- loppement (MINEFID)	Direction Générale de l'Économie et de la Planification (GDEP) Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	Coordonne les actions de l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion des migrations Formule les politiques et stratégies de développement et les traduit en projets et programmes Conduit les démarches prospectives et de planification stratégique Assure la collecte et le traitement des données démographiques liées aux phénomènes migratoires
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH)	Secrétariat Permanent du Conseil National des Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP-CONASUR) Au niveau local: Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COPROSUR) Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CORESUR) Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CORESUR) Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR)	 Mise en œuvre du Plan National multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes en collaboration avec les départements ministériels concernés Coordonne les interventions à caractère social et humanitaire en cas de catastrophes Assure l'accueil, l'assistance et la réinsertion socioéconomique des personnes déplacées ou qui reviennent de l'étranger suite à des crises
Institutions de Formation et de Recherche	Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou) Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	 Appui à l'élaboration des politiques par des études scientifiques Formation des acteurs dans diverses thématiques incluant la migration et l'environnement Conçoit des outils pour le suivi et l'évaluation des programmes et projets

Au niveau local, les structures qui sont les plus concernées pour la réussite de l'élaboration du PCD et la réalisation des activités qui y sont contenues sont les :

- Directions Régionales de l'Économie et de la Planification (DREP) :
 - Veille sur l'élaboration des documents de planification locale ;
 - Accorde une attention particulière à la dynamique de la population ;
 - Contribue à la promotion de l'économie locale.
- Commissions Provinciales d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (CPADDT) ;
- · Cadres de Concertation Provinciaux (CCP);
- Cadres de Concertation Communaux (CCCo);
- Commissions Communales d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (CCADDT) ;
- Conseils Villageois de Développement (CVD);
- Communautés Locales :
 - Constituent les bénéficiaires de différents programmes et projets de développement mis en œuvre dans les zones de départ et d'arrivée. Dans le domaine de l'environnement et du changement climatique, on retrouve par exemple :
 - l'Association des jeunes pour le développement de Mané;
 - le Cadre unitaire d'actions (commune de Mané) ;
 - le Groupement mixte Songre la Panga, Nabonswendé, Wend la Zincda (commune de Bokin).

3. LES OPPORTUNITÉS D'INTÉGRATION DU NEXUS MECC DANS LA PLANIFICATION LOCALE AU BURKINA FASO

L'intégration de la migration, de l'environnement et du changement climatique dans la planification locale est un processus qui comprend une évaluation des actions planifiées dans la stratégie de développement où la migration et/ou la résilience climatique peuvent être intégrées. Cela implique d'intégrer la thématique MECC dans la législation, les politiques, les stratégies et programmes aux niveaux national et local, mais également de sa prise en compte dans la planification du développement (GMG, 2010).

Le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire a développé en 2013 un guide du processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement (PCD) pertinent à suivre pour l'intégration du nexus entre migration et environnement dans la planification locale. Le PCD se divise en six parties, à savoir 1) la phase préparatoire, 2) la phase de démarrage, 3) la phase de diagnostic, 4) la phase de planification, 5) la phase de validation du plan et 6) la phase de mise en œuvre du plan.

3.1. PHASE PRÉPARATOIRE

Les principales activités de cette phase sont le développement et l'engagement de l'initiative de planification, la constitution de l'équipe de planification, l'organisation de la campagne de communication et la réunion de cadrage avec la structure d'appui.

3.1.1. Étape du développement et de l'engagement de l'initiative de planification

C'est le conseil national, en délibération, qui prend la décision d'entamer le processus d'élaboration du PCD. Les parties prenantes sont donc identifiées, et les conditions pour leur participation sont créées. Des acteurs intervenant dans les domaines en lien avec le nexus MECC doivent être impliqués dans le processus.

3.1.2. Étape de la constitution de l'équipe de planification

Cette étape consiste en la mise en place des structures de suivi, dont la commission ad hoc et la structure technique d'appui du Conseil municipal.

La prise en compte des aspects relatifs au lien entre la Migration, l'Environnement et le Changement Climatique commence dès la mise en place de la commission ad hoc. En incluant des acteurs pertinents dans l'intégration du nexus, la composition de cette commission permettra la prise en

compte de ce dernier dans la planification. Il convient alors, à cette étape, de demander l'appui des CVD tout le long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PCD, et de se faire assister par des personnes compétentes ou de recruter un bureau d'études pour la planification. Les acteurs suivants interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCD :

- Le Conseil municipal est l'instance qui décide de l'élaboration du PCD. Le Conseil municipal et les CVD travaillent à faire participer tous les acteurs de la commune à l'élaboration du PCD. Ils contrôlent et évaluent l'état d'avancement de la mise en œuvre du PCD ;
- Les populations qui jouent les premiers rôles dans l'identification des problèmes et la recherche des solutions. Elles participent au financement, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités du plan ;
- Les services techniques qui appuient et conseillent les communes dans le choix des activités à réaliser :
- Les prestataires de service et le secteur privé qui contribuent à la fourniture des biens et services aux collectivités territoriales ;
- Les partenaires techniques et financiers qui apportent les connaissances et les moyens financiers nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan ;
- Les structures techniques d'appui (bureau d'étude ou service en charge de la planification au niveau local). Elles aident le Conseil municipal à réaliser le PCD et facilitent la participation active de tous les acteurs aux différentes rencontres :
- Les autorités coutumières et religieuses qui contribuent à la mobilisation de la population. Elles peuvent être consultées sur les questions liées à la terre et à la gestion des ressources naturelles :
- La société civile (associations, ONG ...) qui accompagne le Conseil municipal et contribue à l'élaboration et à la réalisation des actions du PCD.
- Pour cela, les Termes de Référence (TDR) doivent être explicites sur l'expertise et les connaissances des consultants ou des prestataires de service pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de la planification sur le nexus entre Migration, Environnement et Changement Climatique.

3.1.3. Étape de l'organisation de la campagne de communication et de la réunion de cadrage avec la structure technique d'appui

La campagne de communication est fondamentale pour la réussite du processus de planification. Elle vise l'information et la sensibilisation des populations, des autorités locales ainsi que des forces vives de la commune sur l'intérêt de tenir compte du nexus MECC. Il est pertinent de comprendre au niveau local le contexte MECC, ainsi que les opportunités qui existent.

Quant à la réunion de cadrage, elle permet au Conseil municipal, à la commission ad hoc et à la structure technique d'appui de i) avoir une compréhension commune des TDR, ii) d'examiner les outils élaborés pour le diagnostic communal, iii) de s'assurer de l'existence de consultants maîtrisant la thématique du nexus dans l'équipe pluridisciplinaire et de l'accompagnement qu'ils recevront et iv) tenir un calendrier du processus d'élaboration du PCD.



3.2. PHASE DE DÉMARRAGE

Dès la mise en place de la commission ad hoc ainsi que de la structure technique d'appui, la phase de démarrage est entamée. Elle est caractérisée par l'atelier de lancement officiel du processus et se tient sous le haut patronage du Haut-Commissaire de la province, présidé par le Maire de la commune, et animé par la structure technique d'appui. À cet atelier participent également l'ensemble du Conseil municipal, les membres de la commission et les représentants des Comités Villageois de Développement (CVD).

Cette phase poursuit les objectifs suivants : i) informer les citoyens sur l'élaboration du PCD et sur le contexte local du lien MECC, ii) sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus et surtout de sa mise en œuvre, iii) identifier les acteurs et leurs rôles.

La phase de démarrage inclut aussi la formation des membres de la commission sur le déroulement et les objectifs de la planification locale, ainsi que sur le diagnostic participatif et les thèmes émergents et connexes au programme. L'équipe technique d'appui est assistée dans cette formation par des spécialistes de la thématique MECC.



Durée : Trois jours, ne doit pas excéder deux semaines

3.3. PHASE DE DIAGNOSTIC

Il s'agit de la phase clé de contextualisation basée sur l'identification des contraintes potentielles ainsi que de leur interprétation. Elle constitue une phase décisive qui définit la vision prospective de la commune. La recherche et l'analyse des informations statistiques désagrégées, incluant par exemple des chiffres de migrants ruraux, la dégradation des ressources naturelles, les pronostics des impacts du changement climatique, permettent d'avoir une lecture des principales tendances et surtout d'avoir des indicateurs de départ. Ces indicateurs permettront de mesurer l'évolution des tendances dans le futur.

3.3.1. Étape de l'animation des séances de diagnostic participatif

Le diagnostic permet de faire ressortir des points importants dans la thématique et les défis à relever par la localité. Le taux de chômage et la dégradation environnementale sont, entre autres, les défis que les communes de Mané et Bokin doivent relever.

Étant donné que cette étape a une dimension participative, le diagnostic nécessite le recours à des animations du type « focus group » afin de rassembler toutes les couches des communautés, c'est-à-dire les associations de développement apportant leur soutien aux migrants et œuvrant à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ...

Afin de prendre en compte le nexus MECC dans les PCD, il est pertinent d'impliquer les familles de migrants et les migrants de retour pour appréhender les liens des facteurs environnementaux comme une des causes de départ forcé. Ceci permet de i) avoir une meilleure connaissance

des réalités des communes, ii) développer des réseaux au niveau local pour, éventuellement, de futurs partenariats et iii) s'approprier des éléments du diagnostic afin de proposer des actions concrètes à inclure dans le PCD.

3.3.2. Collecte de données

Cette étape comprend le développement de guide d'entretiens et de questionnaires adressés aux personnes-ressources comme les services déconcentrés, les partenaires techniques et financiers, la société civile. La méthode de collecte de données doit inclure des questions facilitant la compréhension de la migration environnementale, notamment la perception des populations sur les effets de la dégradation environnementale et du changement climatique sur leurs activités ainsi que sur l'augmentation ou la baisse du taux de migration. Les facteurs des mouvements migratoires ne doivent pas être réduits au seul fait de l'environnement et du changement climatique. Il faut surtout prendre en compte les causes annexes.



Durée : Quatre semaines, incluant une synthèse de l'état des lieux en termes de Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de la planification.

3.4. PHASE DE PLANIFICATION

À l'instar de la phase de diagnostic, le Conseil municipal est le premier responsable de la phase de planification. Il est accompagné par la commission, les CVD et la structure technique d'appui. La structure technique d'appui est chargée de conduire et d'animer les diverses étapes de planification et de rédaction du PCD.

La phase de planification permet de réaliser un inventaire hiérarchisé par priorité des projets et programmes. Cependant, la mise en cohérence et la convergence du PCD avec les autres stratégies et politiques nationales telles que le Plan National de Développement Économique et Social, la Stratégie Nationale de la Migration et Burkina 2025 sont nécessaires. Par ailleurs, la mise en place d'une grille d'indicateurs permettrait une meilleure évaluation lors de la mise en œuvre du PCD.



Durée : Six semaines

3.5. PHASE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Le PCD détermine, pour cinq ans, l'ensemble des actions à exécuter sur les plans économiques, environnementaux et sociaux. C'est un instrument qui présente les priorités hiérarchisées par les différents acteurs lors de la phase de planification. La mise en œuvre du plan concerne aussi bien les chefs-lieux de commune que l'ensemble de ses villages. Il se veut un instrument de dialogue et de cohésion de l'ensemble des acteurs du territoire communal.

Cette phase n'est pas dévolue au Conseil municipal seul, mais elle doit impliquer l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire communal dans une démarche de partenariat et de synergie d'actions concertées. Dans ce cas, la commune doit disposer de son propre programme qu'elle s'engage à réaliser. Toutefois, les projets et programmes des autres acteurs doivent aussi y figurer pour permettre une bonne visibilité des dynamiques de développement. Dans cette étape, l'objectif poursuivi est de mettre en place un dispositif organisationnel pour assurer la gestion stratégique et opérationnelle de l'exécution du plan.

Le Conseil municipal assure la maîtrise d'ouvrage d'ensemble du plan et les CVD, le suivi de la mise en œuvre des programmes au niveau des villages.

4. RECOMMANDATIONS

4.1. RECOMMANDATIONS PAR DOMAINE ET SECTEUR

Les communes de Mané et de Bokin, comme plusieurs communes au Burkina Faso, perçoivent des liens entre la migration et le contexte environnemental. Les focus group organisés au sein des villages enquêtés ont été un canal par lequel l'approche participative a favorisé l'identification des mécanismes d'intégration du nexus MECC au niveau local. Cela a permis la formulation des recommandations ci-dessous.

Tableau 9 : Recommandations des services techniques et des communautés locales de Mané et de Bokin

		ACTIONS A	À MENER	
SECTEURS	SERVICES TEC	CHNIQUES	COMMUNAUT	ÉS LOCALES
	MANÉ	BOKIN	MANÉ	BOKIN
Migration	Investissement pour des opportunités de travail pour les jeunes désœuvrés	Réhabilitation des sinistrés environ- nementaux et climatiques	Occupation des jeu création d'activités e pérennes orientées résilience climatique Formation des jeun en entrepreneuriat	économiques ou annexes à la
Environ- nement et changement climatique	 Mise à disposition de moyens politiques et financiers pour la réponse aux catastrophes Financement des projets pour la protection de l'environnement et l'investissement dans la restauration des ressources naturelles (reboisement) 		Création de forêts ve Réhabilitation des to et reboisement des fruitières Formation sur la geressources naturelle Aménagement de la Yabo Mise en place des Ces Forêts (CGF) Organisation des sé sation pour la gestion naturelles et l'impaccimatique Formation sur la cotauration des ressources	erres dégradées plantes locales et stion durable des ss a forêt classée de Comités de Gestion nances de sensibili- on des ressources t du changement nservation et la res-

Agro-sylvo- pastoral	Renforcement de systèmes de prévention et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire Promotion de l'irrigation de complément sur les cultures vivrières Transitionner vers l'agriculture sans produits chimiques Sécurisation des zones à vocation pastorale	Accompagnement dans l'élaboration des actes OHA- DA ¹	Création et aménag de pâturage Formation sur la réa fosses fumières et n diguettes et fosses f Pratique de conservation des eaux et des sols Aménagement des périmètres maraichers et pratique des cultures de contre-saison Construction de parc à bétail Pratique de l'agroforesterie Formation sur la réalisation des	alisation des nise en place de
Orpaillage	Renforcement des répour la gestion des spour la protection de mineurs Voir les opportunités artisanale minière éq Formation des travaid d'orpaillage sur ses enement et proposition.	ites d'orpaillage et es femmes et des s d'une exploitation uitable lleurs des sites ffets dans l'environ-	fosses fumières Suspension des activités pendant la saison pluvieuse	
MECC	Formation et sensibil tions à la base sur le Élaboration des outil une meilleure prise e dans la planification le	isation des popula- nexus s et stratégies pour en compte du nexus		
Infrastruc- tures Hydrauliques	Lutte contre l'envasement des retenues et des cours d'eau Mise en place de dispositifs et de périmètres de protection contre la pollution des cours d'eau et des ouvrages de captage d'eau		Réalisation de retenue et boulis) et points d'e puits) Aménagement de plans d'eau pour les activités de pêche	` _

Il en ressort aussi que l'accès aux crédits AGR et agricoles sont une opportunité pour l'économie locale, et qui appuient les jeunes et les femmes

4.2. RECOMMANDATIONS SUR LES BONNES PRATIQUES

Les recommandations suivantes concernent les volets Migration, Environnement et Changement Climatique, et politique.

Tableau 10 : Bonnes pratiques en matière de migration et de protection de l'environnement

DOMAINE	BONNES PRATIQUES
Migration	Partage d'expériences en agroforesterie, en arboriculture et en pêche comme opportunité de réintégration pour les migrants de retour Investissements de la diaspora dans les communes d'origine par le transfert de fonds et expertises Intégration des immigrés à la dynamique économique des communes de destination

DOMAINES	BONNES PRATIQUES			
Adaptation au changement climatique				
Aménagement et gestion des sols	Diguettes en cordons pierreux, digues filtrantes, bandes enherbées, zaï, demi-lunes, paillage, jachère améliorée2, mise en défense, aménagement des bas-fonds			
Foresterie et agroforesterie	Défrichement contrôlé, Régénération Naturelle Assistée (RNA), brise vent, pare-feu, reforestation, aménagement et gestion des forêts naturelles, arboretums et conservatoires botaniques			
Gestion de l'eau	Micro-irrigation à cuvettes «Koglogo3», systèmes de rampes à eau, retenues d'eau de surface (barrages et boulis), collecte des eaux de pluie ou impluviums, techniques d'exhaure d'eau souterraine à travers des puits et forages, protection des points d'eau contre l'envasement			
Intrants et techniques culturales	Semences améliorées, labour à plat et cloisonné, scarifiage et sous-so- lage, compostage, associations culturales, cultures en couloir, cultures de contre-saison et jardins potagers			
Ressources animales	Fauche et conservation du fourrage, cultures fourragères, pratique de mobilité du bétail et transhumance			
Secteur de l'énergie	Kits solaires photovoltaïques, foyers améliorés, biodigesteurs			
Gestion durable des terres				
Agronomie	Gestion intégrée de la fertilité des sols, agriculture de conservation			
Halieutiques	Pisciculture en bassin enclos, rizipisciculture, gestion participative des périmètres halieutiques			
Foresterie et agroforesterie	Coupe sélective du bois de feu, lutte contre les feux de brousse (incontrôlés), feu précoce, approche intégrée de récupération des terres dénudées, promotion des parcs agroforestiers, haies vives			
Zootechnie et pastoralisme	Délimitation des zones pastorales et zones de pâture, pratique d'ensilage des fourrages verts, réhabilitation des espaces pastoraux, pâture contrôlée de parcours et des jachères			
Pratiques organisationnelles	Gestion communautaire et participative des ressources forestières, fauniques et autres ; gestion communautaire et participative pour la valorisation des produits forestiers non ligneux			

DOMAINES	BONNES PRATIQUES				
Gestion des zones humides					
Zones humides	Aménagement des bas-fonds Retenue d'eau de surface (barrages et boulis) Surcreusement des mares naturelles Protection de points d'eau contre l'envasement Gestion participative des périmètres halieutiques Rizipisciculture				
Réduction des risques de catastrophes					
Gestion des risques	Systèmes d'alerte précoce Sensibilisation des populations Vulgarisation des bonnes pratiques au niveau des structures, des organisa- tions et des populations				

Sur le plan politique, les changements environnementaux présents et futurs, associés à d'autres facteurs, influencent et pourraient avoir un impact significatif sur le taux et les tendances migratoires. Ces nouvelles tendances pourraient créer des défis opérationnels simples ou complexes, selon leur degré de maîtrise ou de prise en compte par les politiques et stratégies nationales et locales.

Ainsi, une nouvelle approche politique et stratégique est nécessaire pour faire face aux enjeux et défis de la migration dans un contexte de changements environnementaux. Les décideurs devront prendre des mesures pour réduire l'impact des changements environnementaux sur les communautés tout en cherchant à maîtriser les migrations actuelles et futures. C'est seulement lorsqu'on considérera que la migration comporte non seulement des opportunités mais aussi des enjeux et des défis que des solutions pour l'amélioration des conditions de vie des populations seront trouvées.

Le moyen le plus approprié d'assurer une approche systémique est d'intégrer les questions du nexus Migration, Environnement et Changement Climatique dans les cadres locaux de planification. Les PCD sont ainsi considérés comme la pierre angulaire de progrès concrets dans le développement local.

CONCLUSION

La migration dans certains contextes peut être une stratégie d'adaptation pour les populations. Les migrations environnementales constituent, de nos jours, un enjeu majeur à prendre en compte dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux, surtout dans des pays vulnérables aux effets négatifs du changement climatique. En effet, l'optimisation du potentiel migratoire reste un défi pour les politiques publiques. Les facteurs environnementaux et climatiques tels que les catastrophes soudaines ou à développement lent influencent les mouvements de populations. Ces flux migratoires sont toujours source d'impacts importants sur l'environnement, tant dans les zones de départ que dans les zones de destination des migrants (OIM, 2018).

Dans les communes de Mané et de Bokin, la migration se révèle une stratégie d'adaptation aux changements environnementaux qui a des effets négatifs dans la sphère économique. L'absence et l'irrégularité des précipitations ainsi que la mauvaise gestion des ressources naturelles créent un stress hydrique, une dégradation du couvert végétal, des sols, des terres cultivables et des zones de pâturage. Ce contexte mène à une croissance de la mobilité humaine forcée. Dès les années 1970 et 1980, les communes de Mané et de Bokin ont témoigné des sécheresses qui ont conduit des populations à migrer vers l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre-Ouest, ainsi que vers des pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali. Ces migrations étaient et restent principalement internes, de manière temporaire (soit saisonnière) et de courte durée. Le facteur environnemental est donc non négligeable, et se rajoute à d'autres facteurs économiques, sociaux et politiques jouant un rôle dans la mobilité.

Selon les résultats des enquêtes de terrain réalisées à Mané et à Bokin, les migrants sont majoritairement des Mossé. Leurs activités principales sont l'orpaillage et l'agriculture. L'autre groupe majoritaire était constitué de Peulhs, souvent nomades et pasteurs, en quête de pâturage pour son bétail. Ces groupes dépendent de leur environnement et le contexte actuel de changement climatique et de dégradation environnementale les pousse à de nouveaux mouvements migratoires.

Au plan national, les stratégies et politiques sur le nexus entre la migration et l'environnement ne sont pas élaborées de façon systématique et dans le cadre d'une vision holistique. Ceci entrave la conception et la mise en œuvre de politiques publiques pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Au Burkina Faso par exemple, le développement de la planification locale peut constituer un point d'entrée et d'opportunité pour inclure le nexus dans la sphère politique, économique et sociale. En effet, vu les exemples des communes de Mané et de Bokin où le nexus entre migration et accès aux ressources naturelles est palpable, un nouveau guide d'élaboration des plans locaux de développement pourrait prendre en compte les thèmes émergents parmi lesquels figurent la migration, l'environnement et le changement climatique. De plus, l'intégration du nexus Migration, Environnement et Changement Climatique dans les processus de développement par le biais des plans nationaux et locaux (PNDES, PRD, PCD, ...) constitue une opportunité pour l'ensemble des acteurs concernés.

De ce fait, la prise en compte de l'environnement comme une des causes de la migration ne peut que renforcer la valeur des politiques nationales existant en matière de migration. Cette planification a besoin d'une vision à long terme qui est renforcée par le système participatif de la planification locale. Dans cette même dynamique, le renforcement des capacités des autorités et des communautés locales sur l'intégration du nexus Migration, Environnement et Changement Climatique dans les Plans Communaux de Développement (PCD) est une priorité à concrétiser à travers la formation.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

Assemblée Nationale (AN)

- 2011 Loi n°003-2011/AN du 05 avril 2011 portant Code forestier au Burkina Faso
- 2013 DÉCRET N°2013-406/PRES promulguant la loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement au Burkina Faso

Banque Mondiale

2018 Groundswell : se préparer aux migrations climatiques internes - Aperçu général

Batiene, M.

2018 Processus REDD+, du PIF au programme de réduction des émissions – Communication lors de la 5ème Conférence du Conseil National du Développement Durable. 7 novembre 2018

Bechard, L.

2018 Les migrations environnementales en 2018 : l'agenda 2030 des Nations Unies et la responsabilité des pays du Nord

Brüning, L. et Piguet, E.

2018 Changements environnementaux et migration en Afrique de l'Ouest. Une revue des études de cas - Belgeo Revue belge de géographie

Bureau d'Études et de Recherches Action en Environnement et Développement (BERAC/ENVI-DEV)

2016 Préparation de projets de gestion intégrée des inondations pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Togo et le Bassin de la Volta en Afrique de l'Ouest

Chazee, L., M. Requier-Desjardins, N. Ghouat, et R. El Debs

2017 La planification locale, outil de durabilité environnementale : les cas des zones humides méditerranéennes New Medit. N.1/2017

Disponible sur https://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli // 1095_62chazee.pdf

Commission de l'Union Africaine

2018 Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'actions (2018 - 2030)

Conseil municipal de la commune de Bokin

2014 Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Bokin

Conseil municipal de la commune de Mané

2018 Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Mané

Conseil National de Prospective et de Planification Stratégique

2005 Étude Nationale Prospective « Burkina 2025 »

Conseil régional du Centre-Nord

2014 Plan Régional de Développement (PRD) de la Région du Centre-Nord

Conseil régional du Nord

2017 Plan Régional de Développement (PRD) de la Région du Nord

Consortium AGRECO

2006 Profil Environnemental du Burkina Faso - Rapport final

Agence Internationale Allemande pour le Développement (GIZ)

n/d Politique nationale de la décentralisation au Burkina Faso : document d'orientation de la décentralisation

Global Migration Group (GMG)

2010 Intégration de la migration dans la planification du développement - Manuel destiné aux décideurs politiques et aux professionnels

Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD)

n/d L'intégration régionale et locale du volet migration et développement au Maroc - From migration to development

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

2009 «Thème: MIGRATIONS», Analyse des résultats définitifs du RGPH-2006

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2007 Glossaire de la migration, 9ème édition
- 2008 Migrations et changements climatiques Migration Research n.31
- Glossaire : Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques (MECLEP)
- Quand est-ce que les ménages bénéficient de la migration ? Aperçus issus de milieux vulnérables en Haïti ? Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique. n.8, vol. I
- Série de bulletins politiques de : La migration environnementale au Maroc : bilan, enjeux et opportunités. N.3, vol. 2

Migration au Burkina Faso - Profil migratoire 2016

Pour une prise en compte de la migration dans les politiques sectorielles : Inter-relations entre la migration et les domaines de développement

La migration environnementale au Maroc : bilan, enjeux et opportunités. Série de bulletins politiques : Migration, environnement et changement climatique. n.3, vol. 2

2018 World Migration Report. Disponible sur https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/china/r5_world_migration_report_2018_en.pdf - Consulté le 14/11/2019

Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

Guide Méthodologique de Planification Locale : Comment élaborer un plan communal de développement ?

Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Guide méthodologique de planification locale : comment élaborer et mettre en œuvre un Plan communal de développement (PCD) ?

Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID)

- 2015 Stratégie Nationale de la Migration 2016-2025
- 2016 Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)

Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille

2017 Annuaire Statistique « Femme et Genre »

N/A

Politique Nationale de Décentralisation au Burkina Faso : Document d'orientation de la décentralisation. Disponible sur https://www.giz.de/de/downloads/giz2019-de-burkina-faso-dezentralizierung.pdf

Organisation des Nations Unies (ONU)

2018 Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte - Marrakech (Maroc), 10 et 11 décembre

Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)

n/a Plan National de Développement Économique et Social Burkina Faso 2016 – 2020. Disponible sur http://cns.bf/IMG/pdf/pndes_2016-2020-4.pdf

Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP- CONEDD)

- Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement
- 2014 Deuxième communication nationale du Burkina Faso sur les changements climatiques

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC)

2009 Note. Disponible sur https://www.unisdr.org/files/24644 3frenchversiondrrexpert.pdf

Population Data

2020 Burkina Faso. Disponible sur https://www.populationdata.net/pays/burkina-faso/

Fonds de l'OIM pour le développement

2020 Note. Disponible sur https://developmentfund.iom.int/donate/fr/guidance-note-2020